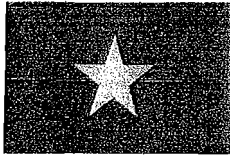


AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL



MINISTERE DE LA
SANTÉ



01 BP 6633 OUAGA 01
Tél. : (226) 50 37 57 38/39/40
Fax : (226) 50 37 57 42
Site web: www.fasobaara.bf
e-mail: faso.baara@fasonet.bf

BURKINA FASO

Unité- Progrès - Justice

Avis d'appel d'offres n° : 2015/001/AOI/FASO BAARA S.A

Date de l'avis : 06 janvier 2015

Financement : Reliquats sur budgets antérieurs

Objet : Construction d'un service de médecine nucléaire et de radiothérapie au Centre de Cancérologie de Ouagadougou

1. Le Ministère de la Santé du Burkina Faso a prévu, au titre du budget de l'Etat, gestion 2013, des crédits pour la **construction d'un service de médecine nucléaire et de radiothérapie au Centre de Cancérologie de Ouagadougou.**
2. Par convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée, le Ministère de la Santé a confié à l'Agence Faso Baara S.A la réalisation de ces travaux.
3. Dans ce cadre, Le Directeur Général de l'Agence Faso Baara S.A lance un Appel d'offres international pour l'exécution des **travaux de construction du service de médecine nucléaire et de radiothérapie.**
4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les entreprises ou groupements d'entreprises qualifiées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.
5. Les travaux objets du présent appel d'offres se composent d'un (01) lot unique se définissant comme suit : **Travaux de construction d'un service de médecine nucléaire et de radiothérapie.**
6. Le délai d'exécution des travaux ne devrait pas excéder **quinze (15) mois.**
7. Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux de l'Agence Faso Baara S.A sise à Ouaga 2000, 01 BP 6633 Ouagadougou 01 Tél. : 50 37 57 38 / 39 / 40.
8. Les candidats éligibles peuvent acheter le Dossier d'Appel d'Offres à l'Agence Faso Baara S.A sise à Ouaga 2000, 01 BP 6633 Ouagadougou 01 Tél. : 50 37 57 38 / 39 / 40 à partir du **jeudi 08 janvier 2015 à 09 heures** moyennant le paiement d'un montant non remboursable de 250 000 FCFA.
9. Les offres présentées en **un original et deux copies**, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, devront parvenir ou être remises à l'Agence Faso Baara S.A sise à Ouaga 2000, 01 BP 6633 Ouagadougou 01 Tél. : 50 37 57 38 / 39 / 40, au plus tard le **mardi 24 février 2015 à 09 heures.**

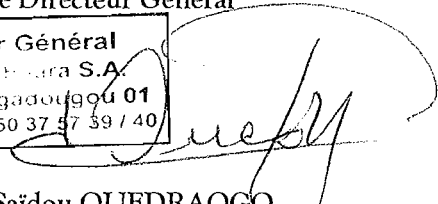
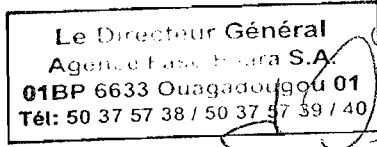
Les plis seront ouverts en séance publique en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister le **mardi 24 février 2015 à 09 heures**, à l'Agence Faso Baara S.A sise à Ouaga 2000, 01 BP 6633 Ouagadougou 01 Tél. : 50 37 57 38 / 39 / 40.

En cas d'envoi de l'offre par la poste ou autre mode de transmission, l'Agence Faso Baara S.A ne pourrait être tenue responsable de la non réception de celle-ci.

Il est exigé des soumissionnaires une garantie de soumission délivrée par une banque, un établissement financier agréé ou une mutuelle de micro-finance agréée d'un montant de **100 000 000 FCFA**.

10. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de **120 jours**, à compter de la date de remise des offres.
11. Une brève description des critères de qualification auxquels les soumissionnaires doivent satisfaire est mentionnée ci-après :
 - Avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal au moins **deux (02)** projets similaires au cours des **cinq (05)** dernières années (Pour remplir cette condition, les ouvrages mentionnés devraient être achevés à concurrence d'au moins 70%) ;
 - Disposer du matériel et du personnel nécessaires pour l'exécution des travaux conformément aux prescriptions des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres ;
 - Fournir une attestation de ligne de crédit délivrée par une banque, un établissement financier agréé ou une mutuelle de micro-finance agréée d'un montant de **200 000 000 FCFA**;
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen minimum au cours des cinq (05) dernières années ou depuis la date de création d'un montant de **5 000 000 000 FCFA** ;

Pour ce faire, les soumissionnaires joindront à leur offre les chiffres d'affaires des cinq (05) dernières années ou depuis la date de création certifiés par les services des impôts.

Le Directeur Général


Saïdou OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre National